
Actualité normative et doctrinale

Les ateliers des CRCC

Cette formation permet d'appréhender les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale, de maîtriser leurs apports et de les décliner lors de la réalisation des missions et des prestations des commissaires aux comptes

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0058 .22

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

Être capable d'interpréter et d'appliquer les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale de l'année 2022

Questions traitées

- Quels sont les travaux du commissaire aux comptes relatifs à la vérification de la publication sincère des comptes annuels par les organismes faisant appel à la générosité du public ?
- Quelles sont les obligations du commissaire aux comptes intervenant dans une entité soumise au dispositif LCB-FT ?

Actualité

- Quelles diligences mettre en œuvre lorsque la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé par une entité dépend majoritairement des données gérées par une autre entité ?
- Quelles sont les apports des notes d'information actualisées ?

Bénéfices pour les participants

Être au fait des nouveautés de l'actualité normative et doctrinale

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Cette formation est une déclinaison d'un atelier des Assises 2022
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 1. Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

Actualité

2. Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 1. Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 2. Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 3. Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 4. Accéder au support pédagogique

Atelier CRCC : Actualité comptable

Nouveau Les ateliers des CRCC

Il est essentiel de suivre de manière continue tout au long de l'année l'actualité comptable. Cette formation vous permettra d'être à la pointe de l'actualité comptable la plus récente et la plus pertinente afin de bien appréhender la clôture des comptes.

Millesime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0083.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Être capable d'identifier les points d'attention impactant la clôture des comptes en lien avec l'actualité comptable
- Être capable d'appliquer la doctrine comptable récente de la Commission des études comptables dans l'exercice des missions
- Être capable d'anticiper les impacts des nouveaux règlements comptables et des textes attendus de l'Autorité des Normes Comptables

Actualité

Questions traitées

Au travers d'apports théoriques et d'exemples, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable pour la clôture :

- Les points d'attention spécifiques relatifs à l'actualité comptable (conséquences du contexte économique et géopolitique, le relèvement des seuils des obligations comptables et la réforme des retraites entraînant une augmentation de l'âge de départ à la retraite)
- Les éléments de doctrine comptable publiés récemment par la Commission des études comptables incluant ceux spécifiques au secteur non lucratif
- Les implications liées à l'application des nouveaux textes de l'ANC (règlement comptable relatif à la modernisation des états financiers, traitement comptable des solutions informatiques, modification du règlement sur les fusions et opérations assimilées)
- Les perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles (distinction entre les dettes et les autres fonds propres)

Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2024, afin que la formation réponde le plus concrètement possible aux besoins des professionnels.

Bénéfices pour les participants

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable susceptibles d'avoir un impact sur la planification des missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Pouvoir anticiper les évolutions attendues des règles comptables

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Cet atelier est une déclinaison d'un atelier des 34^{ème} Assises de la CNCC
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cncservices.formation@cnc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama et d'une documentation, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 - Accéder au support pédagogique

Atelier CRCC : Diagnostic de conformité – Application à la conformité sociale

Nouveau Les ateliers des CRCC

DiagRSE, PistAUDIT, CyberAudit et bien d'autres, sont autant de missions de diagnostic qui sont maintenant proposées aux commissaires aux comptes. Ces diagnostics permettent de vérifier la conformité à un référentiel, qu'il soit interne ou externe, ou encore d'apprécier l'efficacité d'un ou plusieurs processus.

Cette formation s'intègre dans un parcours composé de trois ateliers permettant de détailler les trois grandes familles de diagnostic. Ce premier atelier est consacré aux missions de diagnostic de conformité en prenant le cas concret d'une mission de conformité sociale.

Millésime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02AUD0109.24

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Objectifs professionnels

- Comprendre ce qu'est une mission de diagnostic de conformité et de réaliser cette mission

Questions traitées

- Qu'est-ce qu'une mission de diagnostic de conformité ?
- Que vérifie-t-on dans une mission de conformité ?

Actualité

- Comment proposer une mission de diagnostic de conformité sociale à son client ?
- Quels sont les facteurs présents dans l'entité ?
- Quels sont les travaux à mettre en œuvre ?
- Comment restituer les travaux au client ?

Bénéfices pour les participants

- Prendre connaissance de la diversité des missions possibles en matière de conformité sociale à proposer aux clients
- Savoir réaliser un diagnostic de conformité sociale conformément à la doctrine CNCC relative aux missions de diagnostic
- Disposer d'outils pratiques pour réaliser la mission de diagnostic de conformité sociale (proposition de mission, lettre de mission, rapport de diagnostic)

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Cet atelier est une déclinaison d'un webinaire CNCC Formation du 14 mars 2024
- Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la formation dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.

Actualité

- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 - Accéder au support pédagogique